



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N° 04-04/2024**

Nombre de membres : 10
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

*Séance du Comité Syndical
Le 15 avril 2024
à Montbonnot-Saint-Martin*

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 09-04-2024

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mmes BESSON, FLAMAND,
MM.BENOIT, BONNET, FEROTIN,
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON

Suppléant Présent : Mme MARTIN-BLOCH

La séance est ouverte, M. Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

**OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2023 – BUDGET GENERAL**

François OLLÉON rapporteur fait l'exposé suivant :

Après avoir entendu les explications concernant le Compte Administratif de l'exercice 2023, présenté par Monsieur François OLLÉON, Responsable de la commission finances, et statuant sur l'affectation du résultat de FONCTIONNEMENT de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de

565 408,92 Euros

Le Comité syndical, à l'Unanimité, DECIDE de conserver le résultat de fonctionnement pour le budget 2024 à la section de fonctionnement pour 565 408,92 Euros.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 15 avril 2024

LE PRESIDENT

Gilles FARRUGIA



LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dominique BONNET